

VILLE DE BRUXELLES



Instruction publique

Centre P.M.S IV

Boulevard Emile Bockstael 122
1020 BRUXELLES

TEL: 02 548 05 10 - FAX : 02 548 05 18

sec.pms4@brucity.education

info laire

Chers parents,

La mission générale des CPMS est définie dans l'Arrêté Royal du 13 août 1962 :
"Les Centres Psycho-médico-sociaux contribuent à rendre optimales les conditions psychologiques, psycho-pédagogiques, médicales, para-médicales et sociales de l'élève et de son entourage éducatif immédiat afin de lui offrir ses meilleures chances de développement harmonieux de sa personnalité et de son bien-être individuel et social. "

S'il vise à favoriser le développement de l'individu en vue de son bien-être, le Centre P.M.S. se donne aussi pour objectif d'amener le jeune à jouer un rôle constructif et responsable au sein de la société.

Dans l'enseignement maternel et primaire, la prévention est notre priorité : la connaissance rapide de votre enfant va nous permettre d'apporter une réponse à tout problème pouvant être cause d'inadaptation ultérieure. Nous développons une série d'activités en concertation avec l'équipe pédagogique. Ces activités ont pour but d'aider le jeune à devenir acteur de son propre projet de vie et de l'amener à une meilleure connaissance de lui et de son environnement.

Pour mieux assurer cette valorisation de l'humain, la Ville de Bruxelles a créé un accord de partenariat entre les CPMS, le service PSE et le Centre de guidance. Cette expérience, appelée SPOS (service Prévention Orientation Santé), favorise la stabilité des équipes de terrain et la collaboration entre les différents partenaires. Chaque établissement scolaire dispose d'une cellule scolaire qui comprend un conseiller psychopédagogique, un(e) assistant(e) social(e), une auxiliaire paramédicale et un médecin. Cette cellule est pour l'école, l'équipe ressource et son partenaire privilégié.

Le Centre P.M.S. est un lieu ouvert à tous, dans le respect de la confidentialité.

Nous sommes un organisme consultatif : vous gardez toute indépendance par rapport à nos avis.

Nos services sont gratuits

**Le Centre PMS est accessible du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h.**

Il vous est possible de refuser par écrit une guidance individuelle qui serait éventuellement proposée pour votre enfant (formulaire à votre disposition au CPMS.)